

Mai 2018

Conformément à la réglementation en vigueur, et en particulier au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (« RGPD »), PREVIFRANCE vous informe de vos droits.



Mutuelle  
PréviFrance

## 1 / Pourquoi recueillons-nous vos données personnelles ?

Vous êtes prospect, souscripteur, assujetti, adhérent, bénéficiaire, payeur de primes ou de cotisations ? Quelle que soit votre situation, nous recueillons et traitons vos « données personnelles ».

Pourquoi ? Tout simplement parce qu'elles nous sont nécessaires pour respecter nos obligations légales, gérer votre contrat/adhésion au contrat et mieux vous connaître.

### Gérer votre contrat/adhésion au contrat et respecter nos obligations légales

Vos données personnelles nous sont indispensables pour vous identifier comme pour conclure et exécuter le contrat/l'adhésion au contrat.

Vos données de santé font l'objet d'un traitement spécifique lié au respect du secret médical.

Vos données sont également traitées pour satisfaire des obligations légales et réglementaires, notamment :

- la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme en vertu du Code monétaire et financier ;
- les déclarations obligatoires auprès des autorités et administrations publiques, comme les déclarations fiscales ou les cotisations sociales.

### Mieux vous connaître... et vous servir

Dans le cadre des activités d'assurance de personnes, vos données personnelles seront collectées et utilisées pour :

- l'étude de vos besoins et de votre profil, pour vous conseiller et vous proposer des produits et services adaptés dans le respect de nos obligations en matière de devoir de conseil et d'information ;
- la souscription, la gestion administrative et commerciale du contrat et des services associés ;
- l'élaboration d'études actuarielles et financières permettant de garantir l'équilibre de nos opérations et le respect des engagements vis-à-vis des assurés.

## 2 / Caractère obligatoire ou facultatif des informations

Les informations présentées comme obligatoires (contractuelles et réglementaires) sont nécessaires à la souscription et à la bonne exécution de votre contrat. Le caractère obligatoire ou facultatif des données personnelles est indiqué sur les formulaires, ainsi que les éventuelles conséquences à l'encontre de l'assuré en cas de défaut de réponse.

L'absence des informations obligatoires pourrait entraîner l'impossibilité de souscrire le contrat, la nullité du contrat ou la réduction des indemnités versées en vertu des dispositions prévues par le Code de la Mutualité.

## 3 / Qui peut consulter ou utiliser vos données personnelles ?

Les entités PREVIFRANCE (Mutuelle PREVIFRANCE, Mutuelle PREVIFRANCE Services Santé, PREVIFRANCE Courtage, PREVIFRANCE Association, Fondation PREVIFRANCE, Fonds de dotation Mutuelle PREVIFRANCE) ci-après nommées PREVIFRANCE, mais aussi les services chargés du contrôle, le personnel habilité en charge de la lutte contre la fraude, de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme et du contrôle interne, les inspecteurs, enquêteurs, experts et auditeurs, le personnel habilité de la Direction Générale, de la Direction Technique, et le personnel habilité des prestataires extérieurs.

En aucun cas vos données personnelles ne sont collectées et/ou cédées à des tiers à votre insu.

## 4 / Combien de temps sont conservées vos données personnelles ?

### Vous êtes prospect ou nous n'avons pas pu conclure un contrat / une adhésion au contrat ensemble

Les données utilisées à des fins de prospection et d'information commerciale sont conservées trois ans après le dernier contact à l'initiative du prospect.

### Vous êtes adhérent ou assujetti

Les données nécessaires à la gestion de votre contrat et des services associés sont conservées pendant toute la durée de votre contrat et jusqu'à expiration des délais de prescriptions légales.

## 5 / Quelle sécurité pour vos données ?

PREVIFRANCE met en place des mesures organisationnelles et techniques pour préserver la sécurité de vos données. Les données sensibles font l'objet de mesures de sécurité spécifiques. Pour renforcer la sécurité et la confidentialité de vos données, PREVIFRANCE a mis en place des dispositifs d'accès restreint aux données. Ainsi, vos données sont uniquement visibles par un personnel habilité et sensibilisé aux questions de protection des données personnelles. En cas de violation de vos données personnelles, nous avons l'obligation de le notifier à la CNIL et de vous en informer dans les meilleurs délais pour vous permettre de prendre les mesures utiles.

## 6 / Pourquoi utilisons-nous des cookies ?

Lors de votre navigation sur le web, des témoins de connexion ou cookies sont déposés sur votre ordinateur. De manière générale, un témoin de connexion est un fichier texte déposé sur votre disque dur par le serveur du site que vous visitez. Il contient notamment :

- Le nom du serveur qui l'a écrit :
  - le plus souvent un identifiant sous forme de N° unique ;
  - éventuellement une date d'expiration.
- La finalité de ces fichiers diffère selon leur type :
  - les cookies strictement nécessaires au fonctionnement du site ;
  - les cookies fonctionnels qui gardent en mémoire vos choix (ex : choix de la langue; le nom d'utilisateur.) ;
  - les cookies de performance qui permettent d'améliorer le fonctionnement du site ou encore d'analyser son utilisation ;
  - les cookies publicitaires dont l'objectif est de vous présenter les publicités les plus pertinentes en fonction de vos centres d'intérêt et de votre navigation sur internet.

*A noter : Un témoin de connexion ou cookie ne permet en aucun cas de visualiser ou d'enregistrer les accès ou mots de passe à des espaces personnels.*

## 7 / Données personnelles : quels sont vos droits ?

Consulter, modifier, effacer... Pour autant que le permet la réglementation en vigueur sur la protection des données, vous disposez de nombreux droits concernant l'utilisation qui est faite de vos données :

- Le droit **d'accès** : Vous pouvez nous demander si nous traitons des données vous concernant et lorsque c'est le cas, vous pouvez obtenir l'accès aux dites données ainsi que les informations liées au traitement de celles-ci (finalités, catégories de données, catégories de destinataires, durée de conservation ou critères de détermination de la durée, existence de transfert hors UE, source en cas de collecte indirecte et garanties associées, rappels de vos droits).

- Le droit de **rectification** : vous pouvez demander la rectification des informations inexactes vous concernant si celles-ci sont obsolètes ou erronées, ou demander à ce que vos données incomplètes soient complétées, y compris en fournissant une déclaration complémentaire. Dans le cas de l'exercice de ce droit, nous notifierons à chaque destinataire auquel vos données ont été communiquées toute rectification de données, à moins qu'une telle communication se révèle impossible ou exige des efforts disproportionnés.

- Le droit **d'opposition** au traitement de vos données personnelles, par exemple, lorsque vos données personnelles ne sont pas utiles à la gestion de votre adhésion ou au respect d'une obligation légale ou ne sont plus nécessaires à notre relation contractuelle. Ce droit est ouvert lorsque le traitement est fondé sur notre intérêt légitime ou l'exécution d'une mission d'intérêt public, ainsi qu'en cas de traitement de vos données à des fins de prospection commerciale, y compris au profilage dans la mesure où il est lié à une telle prospection. De plus, vous pouvez vous inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique BLOCTEL. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr).

- Le droit à **l'effacement**, lorsqu'il y a un motif prévu par la loi, tel que par exemple : l'inutilité des données ou le retrait de votre consentement pour les traitements fondés sur ce dernier, si vous vous opposez au traitement à des fins de prospection commerciale, ou si vous vous opposez à un traitement pour une autre finalité et qu'il n'existe pas de motif légitime impérieux pour le traitement. Dans le cas de l'exercice de ce droit, nous notifierons à chaque destinataire auquel vos données ont été communiquées tout effacement de données, à moins qu'une telle communication se révèle impossible ou exige des efforts disproportionnés.

- Le droit à une **utilisation restreinte**, lorsque les données ne sont pas nécessaires ou ne sont plus utiles à notre relation contractuelle, ou que vous êtes opposé à un traitement fondé sur notre l'intérêt légitime, pendant la vérification portant sur le point de savoir si les motifs légitimes poursuivis par le responsable du traitement prévalent sur les vôtres. Dans le cas de l'exercice de ce droit, nous notifierons à chaque destinataire auquel vos données ont été communiquées toute limitation du traitement effectué, à moins qu'une telle communication se révèle impossible ou exige des efforts disproportionnés.

- Le droit à la « **portabilité** », c'est-à-dire la possibilité de nous demander de communiquer vos données à la personne de votre choix, sur simple demande. Ce droit ne concerne que le cas où le traitement est effectué à l'aide de procédés automatisés et sur la base de votre consentement ou de l'exécution d'un contrat.

- Le droit de **changer d'avis**, et retirer le consentement que vous nous aviez donné pour traiter vos données, notamment lorsque vous nous avez autorisé à traiter vos données à des fins de prospection commerciale, et ce gratuitement à tout moment et sans motif.

- Le droit de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données après votre décès.

- Le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, telle que la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) en France.

Enfin, le site de la CNIL vous renseignera en détail sur vos droits et tous les aspects légaux liés à vos données personnelles : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).

## 8 / Qui est responsable de vos données ?

MUTUELLE PREVIFRANCE

*(Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité)*

80 rue Matabiau - BP 71269

31012 TOULOUSE cedex 6

Délégué à la Protection des Données :

MUTUELLE PREVIFRANCE

Protection des Données

80 rue Matabiau - BP71269

31012 TOULOUSE cedex 6

Mail : [protection.donnees@previfrance.fr](mailto:protection.donnees@previfrance.fr)

## 9 / Comment exercer vos droits ?

Question, réclamation, demande de modification... Pour toutes ces situations, il vous suffit d'écrire :

- **Par mail à** : [protection.donnees@previfrance.fr](mailto:protection.donnees@previfrance.fr)

- **Par courrier à** : MUTUELLE PREVIFRANCE - Protection des données  
80, rue Matabiau - BP 71269 - 31012 TOULOUSE cedex 6.

Pour toutes vos démarches, n'oubliez pas de joindre un justificatif d'identité.

En cas de réclamation et si notre réponse ne vous satisfait pas, vous pouvez vous adresser à la CNIL.

Pour exercer votre droit d'accès aux données collectées dans le cadre de la lutte anti-blanchiment et anti-terroriste, adressez-vous directement à la CNIL.

La présente Charte ainsi que les notices qui la complètent :

- Notice relative aux cookies,

- Notice sur les finalités de traitements de données mis en œuvre et leurs durées de conservation

sont accessibles sur le site internet de la Mutuelle PréviFrance.

Elles seront actualisées en fonction des évolutions législatives et réglementaires ou pour prendre en compte tout changement lié à l'organisation des entités PREVIFRANCE, offres et produits proposés.



Mutuelle  
PréviFrance

## LEXIQUE

### **Adhérent :**

Personne qui adhère, de manière obligatoire ou facultative au contrat collectif d'assurance souscrit par une personne morale au profit des membres.

### **Assuré :**

Désigne une personne dont la vie, les actes ou les biens sont garantis par un contrat d'assurance :

- *Dans le domaine de l'assurance automobile*, l'assuré est le propriétaire du véhicule. L'assuré est aussi « toute personne » qui, avec l'autorisation dudit propriétaire, possède la garde ou conduit du véhicule.

- *En matière d'assurances de bien*, l'assuré est le preneur d'assureur mais aussi son conjoint, ses enfants mineurs et/ou majeurs célibataires qui vivent sous le même toit à l'adresse figurant sur le contrat d'assurance. Certains assureurs admettent aussi que toute autre personne résidant en permanence sous le même toit à l'adresse indiquée sur les conditions particulières, peut également être considérée comme assuré.

- *En assurances de personne*, l'assuré est généralement le souscripteur du contrat sur lequel repose le risque (décès, maladie, invalidité).

### **Ayant droit :**

Personne qui détient un droit en raison de sa situation juridique, fiscale, financière ou d'un lien familial avec le bénéficiaire direct de ce droit.

### **Bénéficiaire :**

Tierce personne physique ou morale au profit de laquelle une assurance a été contractée. Elle peut être nommément désignée aux conditions particulières du contrat ou bien apparaître dans les conditions générales sous les termes de conjoint survivant, d'ayant droit ou d'héritier né ou à naître. Le bénéficiaire recevra l'indemnité due par l'assureur en cas de réalisation du risque assuré.

### **Le souscripteur :**

Personne qui conclut, signe et règle les cotisations ou primes d'assurance. Il peut être différent de l'assuré ou du bénéficiaire. Le souscripteur peut être une personne physique (contrat individuel) ou une personne morale (contrat collectif).

### **Tiers victime :**

Le tiers est généralement défini comme une personne n'ayant pas la qualité d'assuré et n'étant pas exclu du bénéfice du contrat. Cette notion est utilisée dans le cadre des contrats d'assurances de responsabilité civile. L'objet du contrat d'assurance de responsabilité civile est de garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'assuré en cas de dommages causés au tiers.